

L'éleveur

Mensuel n°247 - juin 2016 - 15,00€

www.eleveur-laitier.fr

Laitier

DOSSIER

Robots de traite

Travailler moins sans dérapier sur les coûts

p.29

Photo: C. Watier

SOIGNER

Mammites et infertilité : l'anti-inflammatoire peut se justifier p.50



L'EXPLOITATION

Un changement radical de stratégie p.66

GÉRER

Difficile de caler son système en bio p.72

LACTALIS

Pas moins de 260 €/1000 l de moyenne au 2^e trimestre

Il n'y a pas eu, en avril, et il n'y aurait pas, en mai, de soutien de Lactalis au prix du lait, comme les 10 € d'à-valoir puis de « soutien » tout court, accordés au premier trimestre. Mais l'industriel se serait engagé, pour l'instant verbalement, auprès des OP adhérentes de l'Unell à ne pas descendre à moins de 260 €/1000 l de moyenne, flexibilité comprise au deuxième trimestre. Il ferait donc, en juin, un complément de prix sur ses propres deniers pour y parvenir. D'après les indicateurs de son contrat, le prix du lait descend en effet sous ce minima, très loin de couvrir les coûts de production.

SOLIDARITÉ PAYSANS

« Ne pas attendre pour demander de l'aide »

Solidarité Paysans Basse-Normandie accompagne plus d'une centaine d'éleveurs qui appellent, trop souvent, alors que les difficultés sont déjà profondes.

Le gouvernement a annoncé le versement à la fin mai d'une partie des avances au paiement des aides Pac aux agriculteurs en procédure de sauvegarde ou redressement judiciaire. « C'est une bonne nouvelle », dit Jean-Luc Fouyer, président de Solidarité Paysans Basse-Normandie. « Ne pas les percevoir est un poids moral supplémentaire pour les éleveurs financièrement déjà très fragilisés. »

Sans pouvoir l'expliquer, Nathalie et Sylvain L. sont passés entre les mailles du filet. « Nous avons été payés en décembre. » Des problèmes fonciers et de santé ont affaibli leur exploitation laitière. La crise qui sévit depuis un an et demi accentue les difficultés. « Un soir, n'en pouvant plus, j'ai consulté internet et repéré l'association. » Un accompagnement par un bénévole s'est alors mis en place. Avec lui, l'idée d'un redressement judiciaire a cheminé. Ils sont aujourd'hui en phase d'observation. « Les agriculteurs en difficultés nous appellent trop

tardivement, regrette Jean-Luc Fouyer. Cela montre une capacité de résistance trop importante par rapport à un retournement des marchés désormais rapide. »

Plus de redressements judiciaires

Solidarité Paysans Basse-Normandie enregistre moins d'accompagnements en 2015 : 102 contre 170 en 2014, dont 56 nouveaux (79 en 2014), à 80 % des éleveurs laitiers. « En réalité, c'est bien plus car les accompagnements téléphoniques, qui sont croissants, n'ont pas été notés. Les trente-trois bénévoles y passent beaucoup de temps. » Elle constate aussi une plus grande complexité des situations suivies, avec plus de redressements judiciaires (28 contre 23 et zéro liquidation), décidés sur un prix du lait supérieur au niveau actuel. L'association craint dès lors que les éleveurs ne puissent pas y faire face et se retrouvent en liquidation. « Nous sommes très inquiets. » ■ CLAIRE HUE

ANTICIPER la période estivale, c'est MAINTENIR LA PRODUCTIVITÉ

4 ventilateurs
achetés
=
1 ventilateur
OFFERT*



AVANTAGE
Maintenance de la productivité lactière en période estivale
Favorise la dissipation de la chaleur
Diminution du stress thermique
Contribue à l'amélioration de l'appétence et du fourrage
Meilleure assimilation des aliments
Diminution de la prolifération des insectes
Logettes plus saines

AGRIEST
ELEVAGE

S.A. AGRIEST Z.A. de la Maze 70360 Secy-sur-Saône
TEL. +33(0)3 84 92 76 76 • FAX +33(0)3 84 92 72 00
www.agriestelevage.fr

www.eleveur-laitier.fr



Connectez-vous vite sur www.eleveur-laitier.fr et bénéficiez des services professionnels spécifiques à l'élevage laitier avec notamment l'accès réservé à L'observatoire inédit et exclusif du prix du lait en France et dans le monde.

l'exploitation

« NOUS NE SERIONS PLUS LÀ SANS UN CHANGEMENT RADICAL DE STRATÉGIE »

Christine et Claude Marchais, Marc Bréau, les trois associés du Gaec Boisdulait.



LES TROP LOURDS INVESTISSEMENTS D'AVANT LA CRISE DE 2009 ET QUELQUES VICISSITUDES ONT FAILLI SCELLER LE SORT DU GAEC BOISDULAIT. UNE REMISE EN QUESTION PROFONDE, FONDÉE SUR LE PÂTURAGE, A PERMIS AUX ASSOCIÉS DE SORTIR LA TÊTE DE L'EAU.

REPORTAGE PHOTOS : CHRISTIAN WATIER

« Le plan de sauvegarde accordé en 2010 a été une bouffée d'oxygène, mais n'aurait pas suffi à sauver notre exploitation »

A UNE VINGTAINNE DE KILOMÈTRES DU MANS, LE GAEC BOISDULAIT a complètement changé sa façon de produire du lait en dix ans. La mise aux normes de 2005 signifia pour les trois associés des investissements très importants : création d'un nouveau bâtiment avec 150 logettes, d'un roto, d'un silo et d'une fosse à béton de 3200 m³. La dépense de 850 000 € a été financée par des emprunts bancaires. « Notre troupeau avait beaucoup grandi, notamment avec la reprise d'une exploitation, se remémore Christine Marchais, l'une des associés. Nous ne pouvions pas ne pas faire les travaux car nous n'avions de la place que pour 45 vaches, théoriquement. » Coup du sort, une fois le bâtiment terminé, un défaut du béton engendra la perte de 30 vaches et des blessures aux pieds sur de nombreuses autres. En 2006, deux associés quittèrent le Gaec. Le rachat de leurs parts creusa encore un peu plus le trou dans la trésorerie. Quand le prix du lait chuta en 2009, ce fut la goutte qui fit déborder le vase.

« Dès le printemps 2010, nous savions que nous n'allions pas pouvoir payer toutes les échéances bancaires, résume Marc Bréau. Nous avons essayé de négocier auprès des banques l'étalement de nos mensualités, sans succès. » La situation financière de l'exploitation continuant de se dégrader, l'ouverture d'un plan de sauvegarde a été accordée en décembre 2010 (voir encadré p. 69). « C'était une bouffée d'oxygène mais nous nous sommes vite rendu compte que cela n'allait pas sauver la ferme si nous ne changions rien. Il fallait faire des économies », analyse-t-il. Le système d'alors était intensif avec des vaches



Un réseau de chemins, le long des prairies, a été créé pour desservir les 44 hectares de parcelles pâturables.

▼ LE CADRE



► À Volnay (Sarthe), à 24 km du Mans.

► Les sols sont à dominance sableuse avec un peu d'argile et de limon.

▼ CARTE DE VISITE

► Gaec à trois associés : Marc Bréau (34 ans), Christine (51 ans) et Claude (51 ans) Marchais.

► 1 040 000 litres produits par 150 prim'holsteins et montbéliardes.

► 250 ha de SAU : 65 ha de maïs ensilage, 65 ha de céréales à paille vendues, le reste en herbe.

► Un deuxième site à 20 km où 75 ha sont pâturés par les génisses ou récoltés en foin.



L'ensemble du complexe laitier a été renouvelé en 2005. Pour éviter la faillite, les associés ont réduit le coût alimentaire en passant d'une ration 100% maïs au pâturage.

en hâtiment toute l'année et une ration principalement composée d'ensilage maïs complétée au Dac.

« LES RÉSULTATS N'ÉTAIENT PAS AU RENDEZ-VOUS EN INTENSIF »

Sur les 250 ha de SAU de l'exploitation, seuls 4 ha étaient en herbe. Cependant, les résultats n'étaient pas au rendez-vous.

« Avec 120 vaches laitières à 10 000 litres, normalement, nous

faisons notre quota. Dans la réalité, elles étaient plutôt à 9 500 l. concède Claude Marchais.

Du coup, régulièrement, nous n'atteignons pas notre quota. Nos vaches étaient fragiles. Nous avons beaucoup de boiteries, de mammites, de problèmes de reproduction. Elles étaient moins solides et avaient tendance à glisser dans le bâtiment. »

Les chiffres étaient éloquentes : avec un coût alimentaire de 145 €/1 000 litres, dont 97 €

pour les concentrés, l'alimentation était le poste sur lequel des économies étaient réalisables.

Si Christine et Marc avaient déjà pensé au pâturage, pour Claude, cela n'allait pas de soi (voir encadré p. 71).

Pendant un an, conseillés par le Civam (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) et Solidarité Paysans, les associés ont analysé les forces et les faiblesses de leur exploitation. Après ●●●

« Notre nouveau système nous stimule intellectuellement »



Le prêt pour le renouvellement du bloc laitier, dont le roto, représente 850 000 € du plan de sauvegarde.

un échange de parcelles (voir encadré p. 70), 44 hectares ont été retournés à l'été 2011 pour planter des prairies à base de ray-grass anglais, de trèfle blanc avec de la fétuque élevée et du ray-grass italien. « Depuis, nous avons banni le ray-grass italien et échangé la fétuque élevée par de la fétuque des prés qui lève moins, fait remarquer Marc. Du ray-grass anglais seul n'irait pas ici car à partir de 25°C, il ne pousse plus. Les mélanges évoluent et évolueront encore. Nous cherchons à limiter la quantité de refus. »

« L'HERBE EST UNE CULTURE À PART ENTIÈRE »

Tout confondu (mécanisation, clôture, semences), l'implantation des prairies a coûté 240 €/ha. Certaines prairies ont déjà été retournées afin de créer une rotation de cinq à six ans avec une année de maïs ensilage. Grâce à la présence du trèfle et à leurs observations, les éleveurs ont

diminué les doses d'azote. Au début, ils en apportaient 3 à 3,5 kg par hectare. « Cela sert à rien d'en mettre trop. Nous avons remarqué que le trèfle pousse tout seul si le pâturage est bien géré », souligne Marc. En revanche, le chardon cause des soucis sur certaines parcelles. « Ce n'est pas simple à gérer, poursuit Claude. Mais c'est aussi agréable de se creuser les méninges. L'herbe est une vraie culture avec laquelle il faut remettre en question tous les jours. Intellectuellement, c'est stimulant. Avant, nous n'avions pas vraiment à réfléchir. Nous échangeons peu sur les décisions à prendre pour la ferme car il n'y en avait pas à prendre ! » Après une implantation réussie, les 150 vaches ont découvert les prairies en février 2012. « Nous appréhendions de sortir tout le troupeau d'un coup, se rappelle Marc. Cela ne s'était pas produit depuis qu'elles étaient génisses, soit six ans pour certaines ! » Il s'agissait

CHIFFRES ET ANALYSE. Que disent leurs comptes d'exploitation ?

EBE produits = 16%*

Les mauvaises récoltes de l'été 2014 ont pesé sur le chiffre d'affaires des céréales, inférieur de 30 000 € par rapport à l'exercice précédent. Même avec ces 30 000 € de chiffre d'affaires, le ratio EBE/produit ne serait que de 20 %, la restructuration étant toujours en cours. L'exploitation, en plan de sauvegarde, est encore en recherche d'efficacité économique. *(moyenne du groupe 36 %)

Taux d'endettement = 126%*

Les capitaux propres sont négatifs et sont creusés par un résultat courant – reporté sur l'exercice suivant – lui aussi négatif. *(moyenne du groupe : 43 %)

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DU 1^{ER} AVRIL 2014 AU 31 MARS 2015

Produits	554 771 €
► Lait (1049 403 l x 351 €/1 000 l)	368 496 €
► Vente d'animaux	45 236 €
Réformes (62 x 652,84 €)	40 476 €
Veaux de moins de 3 mois (69 x 69,98 €)	4 760 €
► Cultures	63 180 €
Céréales	54 925 €
Cultures industrielles	8 255 €
► Variations de stocks	-15 148 €
► Autres produits	3 058 €
► DPU	89 949 €

Charges	467 386 €
► Charges opérationnelles	218 001 €
Aliments	87 156 €
Produits et frais vétérinaires	12 041 €
Paille	4 680 €
Frais d'élevage	19 827 €
Engrais et amendements	31 063 €
Semences	22 112 €
Produits phytosanitaires	24 816 €
Fournitures, produits d'entretien	16 306 €
► Charges de structure	249 385 €
Mécanisation et travaux délégués	86 288 €
Fermages + entretien bâtiments	44 634 €
Assurances	16 955 €
Impôts et taxes	2 287 €
Frais généraux	41 621 €
Rémunération des associés	57 600 €

EBE : 87 385 €

► Annuités	105 238 €
► Dispo. pour autofinancement	-17 853 €

► Amortissements	55 521 €
► Frais financiers	39 382 €
► Résultat courant	-7 518 €

même d'un « exploit » selon Christine. Le parcellaire avait été étudié à la loupe afin d'optimiser les surfaces accessibles aux vaches. Des parcelles de 3 à 3,5 hectares ont été découpées et des chemins aménagés, le long des prairies. « Dans l'idéal, il faudrait les empierrer pour éviter que les vaches ne s'éclaboussent. Mais cela nécessiterait trop de travail par rapport à ce que nous gagnons comme temps à la traite », reconnaît Marc.

« DU PÂTURAGE DURANT NEUF À DIX MOIS PAR AN »

Les chemins communaux à traverser pour rejoindre certaines parcelles ne posent finalement pas de problème. « La première année, nous nous mettions à trois pour sortir les vaches, se souvient Christine. Maintenant que nous maîtrisons bien et que nous avons pris confiance, une personne suffit. » Bientôt, de nouvelles parcelles se situant de l'autre côté de la route vont être pâturées. Les trois associés envisagent d'être à deux pour gérer le

ENDETTEMENT Le plan de sauvegarde, un outil pour éviter la cessation de paiement

Un plan de sauvegarde peut être accordé par le tribunal de grande instance aux entreprises en difficulté financière après une période d'observation visant à vérifier la viabilité de la société. Celui accordé en 2010 au Gaec a permis la continuité de son activité tout en échelonnant les dettes auxquelles il n'arrivait pas à faire face. D'un montant total de 1,1 million d'euros, il est composé à 98 % d'emprunts bancaires souscrits notamment pour la mise aux normes effectuée en 2005.

« L'entreprise bénéficie d'une année blanche pendant laquelle elle ne paie pas d'annuités et reconstruit de la trésorerie, précise Mathieu Chartier de Solidarité Paysans. Pendant la période d'observation et le plan, il est interdit de créer de nouvelles dettes. Il devient très difficile de souscrire d'autres emprunts, même à titre privé. La procédure ne signifie pas insolvabilité, contrairement



à ce que pensent souvent les fournisseurs. » Les associés du Gaec recommandent vivement de se faire accompagner. « C'est une institution très impressionnante, se rappelle Claude. Même si les juges sont très humains, nous ne savons pas comment nous aurions fait sans l'appui de Solidarité Paysans. Il y a beaucoup de subtilités que nous maîtrisons mal. » Après coup, les trois associés

réalisent qu'ils ont utilisé le plan de sauvegarde comme outil de gestion afin d'éviter la faillite. Le plan a été prévu sur treize ans au lieu des quinze autorisés. « Si notre trésorerie venait à en avoir besoin, nous pouvons demander deux fois un report d'un an des annuités, explique Marc. Excepté les créances incluses dans le plan de sauvegarde, aujourd'hui, nous sommes à jour de nos paiements fournisseurs. »

LE COMMENTAIRE DE L'EXPERT

MATHIEU CHARTIER, SOLIDARITÉ PAYSANS

Le système du Gaec Boisduhait est optimisé mais il reste à améliorer le pâturage pour continuer de réduire les charges de l'exploitation. Les éleveurs sont bloqués, d'une part par les surfaces disponibles pour le pâturage et, d'autre part, par le nombre de places à l'auge. L'exploitation n'a pas encore atteint son équilibre économique. Le système est toujours en cours d'évolution. Sur l'exercice 2015-2016, dont les données ne sont pas encore entièrement disponibles, les charges ont encore baissé mais, en parallèle, le prix du lait a chuté. En 2014-2015, les charges opérationnelles et de structure ont diminué respectivement de 14 000 et 10 000 € grâce à la réduction du coût alimentaire, des frais d'entretien et de fermage. Cela n'a malheureusement pas compensé la baisse du chiffre d'affaires de céréales (30 000 €), de la DPU (10 000 €) et le début de la chute du prix du lait. L'EBE perd 30 000 € par rapport à l'exercice 2013-2014. Au final, c'est la trésorerie, constituée pendant le gel du

	En 2010	Aujourd'hui, sans changement de système	En 2015, avec changement de système
Lait produit/vache	9 500 l	79 500 l	7 700 l
Nombre de vaches laitières	135	135	153
Coût alimentaire	145 €/1000 l	175 €/1000 l	134 €/1000 l
Dont coût concentrés	97 €/1000 l	125 €/1000 l	102 €/1000 l
Quantité de concentrés	317 kg/1000 l	317 kg/1000 l	241 kg/1000 l
Marge brute lait	197 €/1000 l	195 €/1000 l	217 €/1000 l

La hausse du prix du concentré a été compensée par des quantités distribuées inférieures de 24 %.

La marge brute de l'atelier lait a progressé de 10 %.

La baisse du coût alimentaire s'explique aussi par une part moindre du maïs dans la ration.

passif, qui permet à l'exploitation de perdurer. Pendant un an, les annuités ont été reportées. Les associés du Gaec ont encore la possibilité de demander deux nouvelles années blanches si le besoin de trésorerie se fait ressentir. Si le prix du lait ne remonte pas, cela

sera sûrement nécessaire. Ces années de gel des annuités, soit amiables soit juridiques, permettent à des exploitations en difficulté de dégager des fonds pour financer des investissements nécessaires à leur pérennité. »

Pour éviter la chauffe, le silo a été séparé en deux (10 et 18 mètres) à la suite de la diminution de la part du maïs dans la ration.



●●● troupeau. Contrairement à ce que pensait Claude il y a encore quelques années, les sols sont suffisamment portants de fin février à décembre pour que les vaches pâturent, soit neuf à dix mois par an selon la météo. Une parcelle est utilisée quand l'herbe mesure, feuille étendue, entre 18 et 20 centimètres. « Avant 18 centimètres, nous épuiserions l'herbe, précise Claude. Au delà de 25 centimètres, nous fauchons, mais cela arrive rarement car nous n'avons pas beaucoup de surface. Si j'ai un doute, j'utilise un mètre ruban. »

Pendant la période de pâturage, la quantité d'ensilage de maïs distribuée est fonction de la pousse de l'herbe, et non l'inverse. Si l'herbe se fait rare, le maïs vient com-

« Nous passons progressivement de la prim'holst

pléter jusqu'à 8 kg. S'il y en a beaucoup, la dose de maïs est réduite au maximum, soit 3 kg. Avec 44 hectares de prairies, et un rendement moyen de 10 à 11 tonnes de matière sèche par hectare, les éleveurs pourraient fermer le silo certaines années.

Mais pour éviter les risques liés aux transitions, ils ont décidé de toujours donner un fond de maïs. En revanche, pour éviter la chauffe, le silo de 28 mètres de large a été séparé en deux parties de 10 et 18 mètres. « Avec notre système de cornadis mobiles, nous ne soignons que tous les 5 ou 6 jours, explique Marc. Le maïs a quand même le temps

de chauffer l'été. » Seules les vaches produisant plus de 25 kg de lait reçoivent un complément azoté au Dac pendant le pâturage. La consommation de concentré a ainsi été réduite de 24 %. Les surfaces de maïs ne sont plus que de 65 ha contre 85 auparavant.

« D'AUTRES LEVIERS POURRAIENT RÉDUIRE NOTRE COÛT DE REVIENT »

Au quotidien, les éleveurs tempèrent le temps de présence dans le bâtiment où le maïs est distribué. « C'est une habitude à prendre. Même quand il reste du maïs, les vaches sont pressées de sortir dans les prairies », se félicite

Marc. En parallèle, depuis l'hiver dernier, de l'herbe riche en azote est ensilée. La production semble avoir augmenté depuis l'utilisation de l'ensilage d'herbe. Les prochains mois permettront de confirmer cette tendance. « Cela nous fait économiser du concentré azoté, précise Claude. Ne disposant pas de beaucoup de surfaces pâturables, nous recherchons d'autres moyens pour limiter les coûts d'alimentation. Nous avons envisagé de fabriquer du concentré fermier. Mais comme nous ne sommes pas équipés pour le stocker, cela nous revient au même prix que de l'acheter, avec du travail supplémentaire. »

Pour accompagner le pâturage, les trois associés ont décidé d'absorber la prim'holstein par la montbéliarde déjà présente en minorité dans le troupeau. « Elles sont plus régulières au niveau de leur production laitière, estime Christine. Le pic est moins élevé et la persistance est meilleure. Du coup, cela engendre moins de problèmes métaboliques. De plus, cette race est mieux adaptée au pâturage, surtout que certaines parcelles sont à près de un kilomètre. Actuellement, ce sont

PARCELLAIRE Des échanges entre voisins

Pour faire pâturer son troupeau laitier, le Gaec Boisduhait s'est retrouvé confronté à une problématique : seuls 17 ha étaient accessibles avec la configuration de l'époque pour 150 vaches. Un lot de 10 hectares appartenant aux voisins bloquait l'accès aux surfaces supplémentaires potentiellement pâturables. Après discussion,

12 hectares ont été échangés à l'amiable. Maintenant, 44 hectares d'herbe sont valorisés par les vaches. Sans cet échange, le pâturage n'aurait pas été envisageable. Par ailleurs, les éleveurs craignaient de faire traverser la route aux vaches à proximité d'habitations. Finalement, ce sont les habitants qui viennent voir les vaches

entrer et sortir de pâture.

« Maintenant, quand nous nous croisons, nous discutons, relate Claude. Le pâturage a amélioré nos rapports avec les voisins non issus du monde agricole. Ils sont contents de voir les vaches dehors. Et comme nous ne sommes plus enfermés dans le bâtiment, nous les voyons plus souvent. »



Depuis le lancement du pâturage, la consommation de concentré a diminué de 24 % avec une baisse de la production laitière par vache de 10,5 %.



Les associés ont acheté un quad pour aller chercher les vaches mais aussi pour faciliter l'entretien des clôtures.

à la montbéliarde, mieux adaptée au système pâturant »

toujours les montbéliardes les premières arrivées. En parallèle, les réformes bénéficient d'un meilleur rendement viande. »

« VISER LES TAUX PLUTÔT QUE LES VOLUMES »

Outre la race, les choix de sélection ont été réorientés. « Nous recherchons maintenant des vaches plus rustiques avec de bons aplombs, relève Claude. Nous ne courons plus après le volume, mais regardons plus les taux pour les maintenir. » Sur le terrain, les efforts commencent à être visibles. La masse musculaire progresse doucement et les poids de réforme augmentent. « Les vaches font leur jogging quand elles sont au pré », lance Christine. Symptomatique de l'état du troupeau, le propylène glycol n'est quasiment plus acheté alors qu'avant, il était livré par 200 litres. Claude est maintenant convaincu des « vertus du pâturage qui engendre une alimentation plus variée qu'auparavant ». Les éleveurs avaient essayé de faire des économies sur les inséminations en prenant trois taureaux sur un an et demi. Après coup, cela se révéla être une fausse

PAROLE D'ÉLEVEUR

« Nous avons réappris les bases »



« Lorsque nous nous sommes rendu compte qu'il était nécessaire de réduire les coûts d'alimentation, il a fallu que mes associés me convainquent de passer au pâturage. Pour moi, c'était impensable ici ou alors juste deux mois. Mais surtout pas avec 150 vaches ! Pourtant, des voisins le faisaient, mais quand on ne veut pas, on trouve des arguments. Tout le monde nous avait guidés vers un système intensif sans pâturage surtout depuis que nous avons dépassé le million de litres de quota. Personne ne nous incitait à

faire autrement. Lors d'une formation, les chiffres exposés m'ont fait changer d'avis : des éleveurs du coin avaient un coût alimentaire 2 à 3 fois inférieur au nôtre grâce à la valorisation de leur herbe. Finalement, c'est possible mais surtout rentable. Une fois mis en place, il faut accepter de voir la production individuelle baisser. Nous n'y étions pas forcément préparés. De plus, notre façon de travailler n'est plus du tout la même. Avant, nous n'avions pas trop à nous poser de questions : nous donnions une dose de maïs identique tous les jours. Maintenant, il y a plus de décisions à prendre au quotidien en fonction de la pousse de l'herbe. Il a fallu réapprendre les bases. Au début, par peur de mal faire, nous étions très scolaires sur les horaires de pâture. Avec le temps, nous avons gagné en confiance et sommes à l'aise avec la conduite du troupeau. »

économie. « Nous en avons fait au début, mais maintenant nous traînons ça dans le troupeau, regrette Marc. Pour ne pas diminuer notre niveau génétique, il aurait fallu investir dans un taureau beaucoup plus cher. » En parallèle, l'utilisation de la semence sexée a été arrêtée, jugée pas assez rentable. Le système du Gaec est encore en évolution car la situation financière subit la crise actuelle. « Si nous n'avions pas modifié notre façon de travailler, nous ne serions plus là, résume Marc. Mais le prix du lait nous fait piocher dans notre trésorerie. Il ne faudrait pas que cela dure. Heureusement, le plan de sauvegarde avait été calculé pour un prix à 290 €/1 000 litres... » Les éleveurs ont conscience des marges encore à travailler pour réduire les coûts d'alimentation. Par exemple, les génisses sont en ration sèche pendant que les tarries sont en bâtiment. « Nous avons essayé l'année dernière de les faire pâturer mais nous les avions mal suivies, explique Claude. Finalement, il vaut mieux y aller par étapes : bien maîtriser la première avant d'entamer la seconde. » ■

ÉMILIE AUVRAY